

Nautisme &gt; Bateaux à moteur

[Voir la galerie photos \(4\)](#)

Pour vous offrir ce bateau, il suffit d'enchérir! (©DP)

Par [Solène Lavenu](#) Publié le 28 Fév 22 à 12:32

La Presse de la Manche

Un navire à moteur et un voilier sont actuellement **mis en vente aux enchères** sur Internet. Leur vendeur : la [communauté de commune de la Baie du Cotentin](#), à Carentan-les-Marais (Manche).

« **Ce n'est qu'un début...** »

Comme dans de **nombreuses villes et collectivités**, la gestionnaire **du port** de Carentan doit en effet faire face au phénomène de bateaux abandonnés.

Ceci n'est qu'un début, bientôt, d'autres actions auront lieu dans le but de soulager le port de ces bateaux-ventouses.

**Baptiste Vannier** le maître de port carentanais

En effet, le port peut mettre en place une procédure de **mise en demeure**. Ce n'est qu'à ce stade, si la procédure judiciaire et/ou que l'abandon persiste, qu'une **procédure de déchéance** peut être engagée.

Mais avant la procédure de déchéance, le navire doit répondre à quatre conditions :

- Être en état de flottabilité, ce qui le différencie des épaves.
- Être abandonné, c'est-à-dire que soit il n'y a pas d'équipage à bord, soit il n'existe pas de mesures de garde et de manœuvre (article L5141-2 du Code des transports).
- Se situer « dans les eaux territoriales, dans les eaux intérieures en aval de la limite transversale de la mer ou dans les limites administratives des ports maritimes ou sur les rivages dépendant du domaine public maritime ou sur le littoral maritime » (article L5141-1).
- Présenter soit une situation de danger, c'est-à-dire qui pourrait avoir des conséquences négatives pour la sécurité des personnes et des biens, de la navigation ou la sauvegarde du milieu naturel environnant, qui doit être grave, intense et immédiate, soit une situation d'entrave prolongée par la gêne qu'il constitue aux activités portuaires ou

### **Pour quelques centaines d'euros**

Le navire à moteur Macwester Rowan (puissance 6,62 kW) et un voilier Challenger Bravo (puissance 5,15 kW) ont rempli ces conditions. Ils se retrouvent donc mis en vente aux enchères sur le site [agorastore.fr](http://agorastore.fr).

En destituant le propriétaire et en récupérant le droit de propriété, la municipalité carentanaise souhaite donner à ces bateaux une seconde vie en les rénovant et les entretenant.

### **Baptiste Vannier**

L'affaire vous intéresse ? Dépêchez-vous, car il ne reste plus que quelques jours pour enchérir. Et **les prix** sont encore très abordables : 221 € pour l'un, 500 € pour l'autre.

Alors êtes-vous décidé à vous faire plaisir ?

La vente aux enchères se déroule sur le site [agorastore.fr](http://agorastore.fr). Vous pouvez aussi visiter les bateaux en vous présentant à la capitainerie du port de Carentan.